

**PROGRAMME RÉGIONAL AFRICAÏN DE MIGRATION AU MAROC**

2019-2021

C O N T E X T E

Les flux migratoires en Afrique sont complexes et mixtes. Dans l'ensemble, le continent compte des pays d'origine, de transit et de destination, dont beaucoup appartiennent aux trois catégories. 80 % des migrations sur le continent sont intra-africaines et sont motivées par des facteurs socio-économiques dynamiques et complexes, ainsi que par les conflits et l'instabilité politique.

D'abord pays d'origine, le Maroc devient de plus en plus un pays de destination, et de transit pour les migrants désireux de traverser vers l'Europe, avec un nombre croissant de migrants vulnérables y compris des victimes de la traite et d'enfants non accompagnés et séparés.

Dans ce contexte, le Programme Régional Africain de Migration (ARMP*), mis en œuvre dans 20 pays* dont le Maroc, vise à renforcer les capacités des gouvernements africains à mieux gérer les migrations et à répondre aux crises avec un engagement et des efforts démontrés grâce à une coordination et des partenariats efficaces entre les Ministères et les Agences au développement, à la mise en place de cadres d'orientation et à l'amélioration des capacités des institutions impliquées dans les questions de migration.

*Africa Regional Migration Program.

*Outre le Maroc, le programme est mis en œuvre dans les pays suivants : Algérie, Angola, Égypte, Libye, Soudan, Tunisie, Djibouti, Éthiopie, Somalie, Tanzanie, Malawi, Mauritanie, Zambie, Zimbabwe, Gambie, Tunisie, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

O B J E C T I F

Une gestion des migrations durable et humaine par les gouvernements cibles

Pour ce faire, le programme continue à se concentrer sur le renforcement des capacités en aidant les acteurs gouvernementaux à identifier et à répondre aux besoins individuels des migrants en situation de vulnérabilité, tout en renforçant les structures, les politiques, les processus et les approches du gouvernement afin de permettre au pays d'assurer de manière de plus en plus indépendante une gestion durable et humaine des migrations.

C I B L E

Communautés de migrants et d'accueil en situation de risque

Acteurs gouvernementaux

Victimes de traite

Migrants vulnérables

ACTIVITÉS DU PROJET AU MAROC

1

Gestion de la migration



1. Formations sur la Traite des personnes et sur différents aspects de la gestion de la migration.
2. Soutien au Ministère des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration (MCMREAM) dans le suivi de la Stratégie Nationale d'Immigration et de l'Asile (SNIA).
3. Réaménagement et équipement d'un centre pour enfants géré par l'Entraide Nationale et des associations partenaires, qui accueillera des enfants en déplacement et des enfants migrants non accompagnés.
4. Soutien aux Conseils régionaux de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, de la Région de l'Oriental et du Souss Massa pour développer des initiatives pilotes au niveau local afin de mieux protéger les migrants vulnérables.

2

Partenariat



1. Appui au Maroc dans la gestion de données.
2. Soutien au Comité National marocain de lutte contre la traite.
3. Appui technique aux associations de migrants et pour migrants et promotion du travail en réseau.

RÉSULTATS DE LA 1^{ère} ANNÉE

L'OIM a réussi à atteindre les suivants résultats grâce au soutien de ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Renforcement de capacités

👉 Formation sur l'**exploitation et les abus sexuels** pour 22 participants des Organisations de la Société Civile (OSC).

👉 Formation sur la **protection des enfants non accompagnés et séparés et à la lutte contre la traite** pour 24 travailleurs de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant, officiers de police, personnel hospitalier et forces judiciaires.

👉 Formation de 3 jours sur la **lutte contre la traite des êtres humains et l'identification et la protection des potentielles victimes** destinée à 26 assistants sociaux travaillant avec le Ministère de la Justice.

👉 Formation sur le **Droit International de la Migration** pour 47 étudiants de l'École Nationale Supérieure de l'Administration.

Assistance humanitaire COVID-19

150 migrants vulnérables assistés à travers la Fondation Orient Occident.

CONTRIBUTION AUX ENGAGEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Pacte mondial pour les migrations



STRATÉGIE NATIONALE D'IMMIGRATION ET D'ASILE

Gestion des flux migratoires et lutte contre la traite des êtres humains

OSP 15 : Maîtriser les flux d'immigration selon une approche humaniste et respectueuse des droits de l'homme.

OSP 16 : Lutter contre la traite des être humains et les réseaux de trafic.

Coopération et partenariats internationaux

OSP 17 : Développer la coopération internationale sur la base du principe de responsabilité partagée.

Gouvernance et communication

OSP 26 : Renforcer les capacités des acteurs en charge des questions d'immigration, d'asile et de traite des êtres humains.

OSP 27 : Informer et sensibiliser aux questions de l'immigration et de l'asile.